

RÉSEAUX DE CHALEUR COLLECTIFS À LA ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Publié le 31/08/2020



Du bois des talus et haies agricoles pour alimenter 3 chaudières de collectivités au profit des chauffages des écoles, lycées, maisons de retraite, équipements sportifs... Voici un exemple d'économie circulaire et d'action collective, mené à Coësmes, Martigné-Ferchaud et Retiers, trois communes en territoire rural entre Rennes et Angers. La Roche aux Fées Communauté travaille depuis 10 ans pour développer la production d'énergies renouvelables, y associant des exploitations agricoles engagées dans une transition agro-écologique.

Exit le fioul voici le bois énergie

Alors que se déroule un recensement du bocage * en Bretagne, Olivier Allain vice-président du Conseil régional est allé à la rencontre d'agriculteurs et d'élus de la Roche aux Fées. Sur ce territoire, exploitants agricoles, acteurs de la filière bois locale avec notamment le CBB35 (Collectif Bois Bocage 35), élus et la société Nass & Wind, travaillent ensemble à la mise en œuvre d'une chaîne vertueuse : de la plantation et l'amélioration du maillage bocager, à la valorisation en bois de chauffage qui alimente pour partie trois réseaux de chaleur, destinés aux bâtiments communaux, écoles, collèges, lycées, Ehpad, salles de dojo et de danse, etc. Le but est de ne plus utiliser d'énergie fossile en se passant de quelques milliers de litres de fioul chaque année.

*** le bocage** : *bosquet, haies, arbres, ou petit bois, qui enclosent les champs et les prés, marquant les limites de parcelles d'habitat dispersé, de fermes et hameaux. Le bocage présente de nombreux atouts dans la lutte contre le changement climatique, remarquable pour la protection des sols (stabilité, limitant l'érosion), de l'eau (anti-ruissellement), de la biodiversité (faune et insectes). Le broyat du bocage est aussi bénéfique aux cultures (en rendements et qualité).*

D'abord, l'agriculteur et son bocage

Jean-Luc Perdriel, agriculteur à Martigné-Ferchaud (Gaec Les Plaisirs Érablaisiens) produit et transforme du veau, du bœuf et du porc en agriculture raisonnée.



Il compte 7 km de bocage : une partie de ce bois alimente sa chaudière, il est ainsi en autonomie pour le chauffage de son exploitation et son domicile. Le surplus est acheté par le Collectif Bois Bocage 35 (CBB35) pour alimenter les chaudières de sa commune.

À raison de 20 tonnes fournies par an par Jean-Luc Perdriel à CBB35, à 43 €/tonne, c'est aussi donner une valeur économique à la haie.

L'impulsion de la Roche aux Fées communauté

Sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, 150 km de haies qui ont été plantées en 10 ans dans le cadre du programme Breizh Bocage, dont 20 km soutenus par les MAEC – Les mesures agroenvironnementales et climatiques de la PAC. La collectivité est engagée depuis 10 ans dans une démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPos) par laquelle elle s'est orientée sur la production d'énergies renouvelables.

400 000 € d'investissement pour la CUMA la Fourragère

Lieu de mutualisation des équipements agricoles depuis 60 ans, la CUMA compte aussi des outils d'entretien du bocage, pour lesquels elle a bénéficié de soutien du FEADER – le Fonds européen agricole pour le développement rural – et du plan Bois énergie.

La coopérative a également un projet d'investissement de 400 000 € dans une plateforme de stockage du bois déchiqueté des agriculteurs (aides financières de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne). Elle devrait voir le jour début 2021, permettant le stockage et séchage de 1 000 tonnes de plaquettes, avec la possibilité de travailler le bois d'œuvre également.

Nass&Wind

La construction et l'exploitation des trois réseaux de chaleur à Coësmes, Martigné-Ferchaud et Retiers, sont confiées à l'entreprise Nass & Wind Energie verte, spécialisée dans les énergies renouvelables. Sa filiale Sogex basée à Rennes assurera l'exploitation et la maintenance du réseau. Une DSP – délégation de service public- de 24 ans. Ces chaudières sont approvisionnées à 50 % par du bois issu du bocage local.

Le CBB35

Le Collectif Bois Bocage 35 compte 150 adhérents fournisseurs de bois en Ille-et-Vilaine, pour beaucoup des agriculteurs, mais aussi quelques propriétaires forestiers et industriels du bois. Seulement une cinquantaine fournit chaque année, car le bocage doit se régénérer. L'association achète le bois déchiqueté, le stocke, et le revend aux collectivités, entreprises ou particuliers. Ce sont ainsi plus de 15 chaufferies sur le département qui sont alimentées. Bois déchiqueté, bois énergie, bois de paillage, l'association est adepte des filières courtes qui participent à une dynamique de territoire. L'association dispose de six plateformes de séchage du bois, plus une plateforme gérée par un groupe d'agriculteurs.



—> Breizh Bocage : depuis 2009 c'est 5 000 km de bocages qui ont été plantés en Bretagne, pour un total d'investissement de la Région de 40 M€. Le programme Breizh Bocage a pour objectif la création et la reconstitution de haies bocagères, et talus boisés, afin de réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles et améliorer la qualité de l'eau. Il présente également un intérêt pour la fourniture de biomasse (bois – énergie), la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages.

—> Carbocage : le carbone stocké par les haies va bientôt permettre une rémunération des agriculteurs. Ce carbocage vise à encourager la gestion durable des haies, ainsi qu'à stocker du CO₂ un des principaux gaz à effet de serre.